

Attestation

ecoLive management environnemental, représentant officiel de la fondation suisse pour la protection climatique myclimate, atteste que

Association genev. des auberges de jeunesse

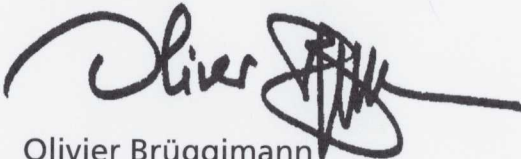
a effectué une contribution volontaire en faveur de la protection durable du climat en permettant de réduire la quantité suivante de CO_{2eq}, participant ainsi à la réalisation de projets à haute valeur environnementale et sociale de myclimate.

Quantité totale 9.88 tCO_{2e}

Projet(s) de 7168 Programme d'activités (PoA) de biodigesteurs en Inde
protection
climatique

Dons reçus des clients pour la protection du climat dans le cadre du programme myclimate «Cause We Care» en 2022

Bellevue, le 13 février 2023



Olivier Brüggemann
Directeur d'ecoLive

myclimate - The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral et au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique.

Date de la décision: 5 juillet 2011
Numéro de dossier: 11 10 312

113148